

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2023-5244												
OBJET	Recommander au conseil de nommer une membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises													
<p>No dossier(s) interne(s) : SG-3015-02 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2023-11-01 Date CM souhaitée : 2023-11-07</p>														
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023-04-04</td> <td>CM-20230404-327</td> <td>NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier APPUYÉ PAR : Seta Topouzian</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer Mme Véronique Bruneault ainsi que M. Ming Da Yu à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif Jeunesse, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>d'inscrire Mme Nanor Kassis ainsi que MM. Anthony Mimarbasi et Alessandro Perez à la liste de réserve dudit comité afin de combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-1435)</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-01-11</td> <td>CM-20220111-34</td> <td>RENOUVELLEMENT ET NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Louise Lortie</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de renouveler les nominations de Mmes Myriam Fillion, Antonine Boily, Patricia Collin, Marsha Conserve, Christiane Cyrille, Santina Di Pasquale, Annie-Josiane Sessou et Marie-Andrée Ulysse à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>de renouveler la nomination de Mme Myriam Fillion à titre de présidente du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>de nommer Mmes Cathy Launay-Alcala et Marilyne Nadeau à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-6624)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-04-04	CM-20230404-327	NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-01-11	CM-20220111-34	RENOUVELLEMENT ET NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-04-04	CM-20230404-327	NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-01-11	CM-20220111-34	RENOUVELLEMENT ET NOMINATIONS - CONSEIL DES LAVALLOISES												

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2023-5244
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>ATTENDU QUE le Conseil des Lavalloises est composé de treize (13) femmes choisies parmi les résidentes de la Ville de Laval et représentatives de la diversité des Lavalloises et de leurs réalités selon une perspective intersectionnelle;</p> <p>ATTENDU QUE deux (2) postes de membres indépendantes sont à combler au sein du Conseil des Lavalloises. En effet, ces postes sont devenus vacants à la suite de la démission de Mme Marilyne Nadeau en janvier 2023 ainsi que de celle de Mme Marie-Andrée Ulysse en mai 2023, toutes deux membres indépendantes du Conseil des Lavalloises;</p> <p>ATTENDU QUE dans le cadre du recrutement pour le Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval en mars 2023, le comité des candidatures a eu l'occasion de rencontrer Mme Nanor Kassis, laquelle a été inscrite sur la liste de réserve de ce comité, selon la résolution CM 20230404-327;</p> <p>ATTENDU QUE Mme Kassis a fait l'objet d'un processus de sélection complet par le Secrétariat de la gouvernance et le comité des candidatures en mars 2023, que son profil et ses motivations correspondent également à la mission du Conseil des Lavalloises et que sa candidature est complémentaire à celles des membres actuelles du Conseil des Lavalloises;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a eu l'occasion de rencontrer à nouveau, le 6 octobre dernier, Mme Kassis et que celle-ci a confirmé son intérêt, sa motivation et sa disponibilité pour un mandat d'un terme de deux (2) ans au sein du Conseil des Lavalloises;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande la nomination de Mme Kassis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable;</p> <p>ATTENDU QU'afin de pourvoir le deuxième poste vacant et, conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance prolongera la publication de l'appel de candidatures pour le recrutement d'une (1) membre indépendante sous peu.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil de nommer Mme Nanor Kassis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.</p>		